AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

COMMUNE DE LAMBRES-LEZ-DOUAI

Réduction d'un Espace Boisé Classé dans le cadre du projet de l'échangeur RD621/RD650

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, une concertation préalable est programmée en vue de l'opération :

Réaménagement de l'échangeur RD621/RD650 nécessitant une mise en compatibilité du PLU de Lambres-lez-Douai.

La concertation préalable se déroulera :

Du 22 mai 2023 au 22 juin 2023 inclus

Pendant cette période, un exemplaire du dossier de concertation sera déposé en mairie de Lambres-lez-Douai, pour être consulté par le public aux heures habituelles d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses éventuelles observations. Celles-ci pourront être consignées dans le registre à feuillets numérotés non mobiles ouvert à cet effet. La consultation du dossier et le dépôt des observations pourront également se faire sur le site : https://services.lenord.fr/consultation-et-concertation-publiques-des-projets-de-voirie